



cahier DES parents

ANNÉE SCOLAIRE 2008/2009

Toutes les informations pratiques et utiles *pour la rentrée scolaire.*
Conservez précieusement ce document. ET À TOUS, UNE BONNE REPRISE !



COMME...

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Pour les enfants ayant des difficultés à l'école, plusieurs organismes assurent un accompagnement scolaire : l'ADPJ, le Club 1000 Jeunes, la Maison du Temps Libre, Initiales et la MJC. L'UDAF coordonne le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), apporte un soutien technique aux intervenants et oriente les enfants. Le dispositif « Coup de pouce » piloté par la Ligue de l'Enseignement sera reconduit pour la 5^{ème} année consécutive. Il concerne exclusivement les enfants de CP. L'ensemble des dispositifs d'accompagnement à la scolarité rentre désormais dans le projet de Réussite Educative.

RENSEIGNEMENTS : UDAF AU 03 25 35 36 08

AQUAGYM

Au bassin Jean Masson, rue Henri Dunant

INSCRIPTIONS : DIRECTION DES SPORTS, HÔTEL DE VILLE, 03 25 30 59 65

• **aquagym pour les personnes âgées d'au moins 60 ans**

le mardi de 16h à 16h50, le mercredi de 10h à 10h50, de 11h à 11h50, de 14h à 14h50, de 15h à 15h50, le jeudi de 17h30 à 18h20, le vendredi de 16h à 16h50 et de 17h à 17h50

• **aquagym pré et post-natale**

le vendredi de 18h à 19h

CARTE FAMILIALE

La carte familiale, gratuite, permet de déterminer les tarifs applicables aux familles. Elle est délivrée par la Direction Enfance-Jeunesse sur présentation d'un justificatif de ressources (y compris les allocations familiales). Elle est valable de juillet 2008 à fin juin 2009.

La présentation de cette carte est obligatoire pour toute inscription.

RENSEIGNEMENTS : 03 25 02 65 02 ou 03 25 02 65 03



COMME...

CARTE DE LOISIRS

La carte de loisirs est payante. Le tarif est basé sur les quotients familiaux et dégressif suivant le nombre d'enfants inscrits. Elle permet aux enfants de fréquenter les clubs municipaux (de 6 à 17 ans). Elle est délivrée par la Direction Enfance-Jeunesse sur présentation de la carte familiale.

RENSEIGNEMENTS : 03 25 02 65 02 ou 03 25 02 65 03

CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

Clubs

- ▶ CLUB 1000 JEUNES à La Rochotte, rue Ampère
- ▶ MAISON DU TEMPS LIBRE au Cavalier, rue Jules Ferry
- ▶ MAISON DES LOISIRS au centre-ville, rue Félix Bablon (ancienne école Michelet)

OUVERTURE

Temps scolaire : du lundi au vendredi en soirée (de 16h30 à 18h), mercredi à la journée

Vacances :

du lundi au vendredi toute la journée de 8h à 12h15 et de 13h30 à 18h15

AU CLUB 1000 JEUNES

du lundi au vendredi toute la journée de 8h à 12h et 13h30 à 18h

A LA MAISON DU TEMPS LIBRE

du lundi au vendredi toute la journée de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

A LA MAISON DES LOISIRS

RENSEIGNEMENTS : 03 25 02 65 02 ou 03 25 02 65 03

Accueil en temps périscolaire

Toutes les écoles préélémentaires et élémentaires accueillent les enfants à l'exception de Pillon de : 7h30 à 8h20, 11h30 à 12h20 et 16h30 à 18h45.

Veiller à respecter ces horaires

Accueil en temps extra scolaire (mercredis et petites vacances)

Pour les enfants scolarisés en préélémentaire :

ACCUEIL A L'ECOLE LAFAYETTE : de 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

avec possibilité de repas en fonction des inscriptions.

Veiller à respecter ces horaires

Un droit d'inscription de 5 € par enfant sera demandé à l'inscription pour les accueils.

RENSEIGNEMENTS : 03 25 02 65 02 ou 03 25 02 65 03



CENTRE ASSOCIATIF DE LOISIRS : LES FRANCAS

Pour tous les centres :

- ▶ accueil à la journée avec ou sans repas
- ▶ accueil à la demi-journée

• CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-ROCH pour les enfants de 2 à 16 ans
Ouverture, petites et grandes vacances (sauf les vacances de Noël) de 7h30 à 18h
RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES FRANCAS : 03 25 03 14 05 ou 03 25 03 04 70

CONSEIL INTER-ECOLES

Soucieuse d'instaurer une véritable concertation avec les partenaires, la Municipalité a créé un Conseil Inter-Ecoles qui est composé d'enseignants, de parents d'élèves, de représentants du personnel non enseignant et d'un collège d'experts.

Tous les sujets concernant la vie scolaire et les activités périscolaires pourront être abordés et en particulier :

- la carte scolaire et son évolution,
- la restauration scolaire,
- l'accompagnement éducatif,
- les activités périscolaires.

CONTRAT EDUCATIF LOCAL (C.E.L.)

Il concerne la totalité des activités en dehors des temps scolaires proposées aux enfants de 3 à 17 ans.

C'est un contrat signé entre l'Etat et la Ville de Chaumont. Il est développé avec le concours du Conseil Général, de la Caisse d'Allocations Familiales, des associations, des familles et de la Ville.

Coordination : Ville de Chaumont – Service Jeunesse

Exemples d'activités du CEL : "Faîtes de l'animation", Macadam Quartier, les clubs municipaux, des séjours de courte durée, les accueils, la restauration scolaire, Dynamiques jeunes, etc.

RENSEIGNEMENTS : 03 25 30 60 93

CYBER BASE

La cyber-base permet à chacun, aidé des animateurs présents, d'utiliser Internet et l'outil informatique selon ses besoins.

Ouvert du lundi au samedi

RENSEIGNEMENTS : 03 25 01 76 92



E

COMME...

ENVIRONNEMENT

Chaque année, la municipalité permet le départ des classes d'environnement dans deux centres permanents. Une dizaine de classes partent tous les ans au Val André ou au Grand Bornand. Les classes d'environnement fonctionnent dans le cadre de l'Education Nationale. Destinés aux enfants de la maternelle jusqu'au CM2, ces séjours sont l'occasion pour chacun de découvrir la montagne, la mer, la nature et d'autres modes de vie. Un effort important est consenti par la Ville qui subventionne chaque année cette prestation. La classe d'environnement fait l'objet d'un projet d'école. Les départs sont validés par l'Education nationale et la Ville avec le CCHM (chargé de la gestion des centres).



INSCRIPTIONS CLSH, ETUDES SURVEILLEES, RESTAURATION SCOLAIRE

1) CLSH (Voir centres de loisirs)

2) Etudes surveillées

Elles sont organisées dans les écoles élémentaires de 16h30 à 17h45

3) Restauration scolaire

Les enfants sont inscrits pour une fréquentation régulière, déterminée à l'avance.

Pour ces services :

- inscription au service Enfance-Jeunesse
- se munir de la carte familiale

- SAINT-ROCH (340 places)

Pour les enfants des écoles maternelles âgés de 3 ans minimum, service à table.

Pour les enfants des écoles élémentaires, self-service.

- ESPACE-RENCONTRE DU CAVALIER (100 places),

Service à table pour tous les enfants, dès leur scolarisation

Fermeture en fin d'année 2008

- ECOLE LAFAYETTE (80 places)

Service à table

- GROUPE SCOLAIRE EDOUARD HERRIOT (70 places)

Service à table

- RESTAURANT SCOLAIRE CASSIN (120 places)

Ouverture janvier 2009 en remplacement de l'Espace-Rencontre du Cavalier

Pour les enfants des écoles maternelles service à table

Pour les enfants des écoles élémentaires self-service

RENSEIGNEMENTS : 03 25 02 65 02 ou 03 25 02 65 03

INTERNET

Tout, à tout moment, sur la ville de Chaumont en consultant notre site Internet :

www.ville-chaumont.fr, et notre magazine en ligne (www.ville-chaumont.fr/emag). Pratique pour les travaux de recherches !

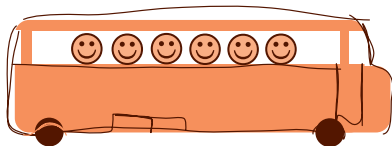
A voir aussi, un guide des démarches municipales, une série de services en ligne (tous les extraits d'actes d'état-civil, la publication des naissances, mariages et décès, l'agenda des sorties au jour le jour).

On peut aussi correspondre directement avec les services municipaux, comme par exemple avec le service scolaire (scolaire@ville-chaumont.fr), le service jeunesse (jeunesse@ville-chaumont.fr), ou encore le service petite enfance (petite.enfance@ville-chaumont.fr)

JEUX

17 aires de jeux extérieures sont à la disposition des enfants de 3 à 12 ans (Cavalier, La Rochotte, Saint-Aignan, square Philippe Lebon, Val Barizien, rue Charles Gounod, square du Boulingrin, rue du Fort Lambert, Clos Dormoy, Saint-Roch, Brottes, Lafayette, avenue Ashton, terrain du Haut du Val, rue Saint-Exupéry et camping municipal).

Une nouvelle aire de jeux depuis le 15 juin 2008 sur le quartier Ribot-Loucheur



LE BUS

Compétence de la Communauté de Communes du Pays Chaumontais, le service de transport public est constitué :

► d'un réseau de transport urbain : Le Bus

► d'un service de transport à la demande : Proxi Bus

POUR TOUT RENSEIGNEMENT (lignes, horaires, itinéraires, titres de transport, réservations) :

03 25 01 88 42

COMME...



COMME...

COMME...



COMME...

MACADAM QUARTIER

Une nouvelle dénomination pour les « animations-vacances ». Activités sportives, culturelles et ludiques ouvertes aux 6 /17 ans ; proposées par les associations, à la carte, pendant les vacances scolaires et coordonnées par le service jeunesse de la Ville. Les horaires et le calendrier sont établis avant chaque période de vacances.

En été, dispositif spécifique avec Chaumont Plage

RENSEIGNEMENTS AU 03 25 30 59 45

MJC

Installée au centre-ville, la Maison des jeunes et de la culture propose une trentaine d'activités à partir de 2 ans 1/2 : activités artistiques, corporelles, musicales, d'esprit et de plein air.

7, RUE DAMRÉMONT, TÉL : 03 25 30 39 90

MULTI-ACCUEILS

pour les enfants de 3 mois à 4 ans

• MULTI-ACCUEIL DE LA ROCHOTTE

TÉL : 03 25 03 17 81

• MULTI-ACCUEIL DU CAVALIER

TÉL : 03 25 03 24 84

Les multi-accueils de La Rochotte et du Cavalier permettent tous les modes de garde : occasionnel, régulier, permanent à la demi-journée ou à domicile par des assistantes maternelles agréées.

Fermetures :

4 semaines en été (en alternance juillet - août)

1 semaine en hiver (en alternance Noël - jour de l'An)

• HALTE-GARDERIE BOUCHARDON : pour les enfants de 3 mois à 6 ans

TÉL : 03 25 03 41 64

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES DIRECTRICES DES MULTI-ACCUEILS

Tarifs calculés selon les revenus.



MUSIQUE

Agréée par le Ministère de la Culture, le Conservatoire municipal de musique de Chaumont accueille les enfants dès l'âge de 6 ans pour l'éveil musical et à partir de 7 ans pour l'apprentissage d'un instrument. De nombreux adultes se lancent aussi dans l'aventure. Les classes leur sont ouvertes dans la limite des places disponibles, la priorité étant donnée aux enfants (l'an dernier, près de cent adultes ont suivi des cours). Cet établissement est accessible au plus grand nombre grâce à des tarifs modulés en fonction des revenus. 28 disciplines sont enseignées.

RENSEIGNEMENTS : 12 RUE DUTAILLY, 03 25 30 60 50 ou ecole.musique@ville-chaumont.fr

P

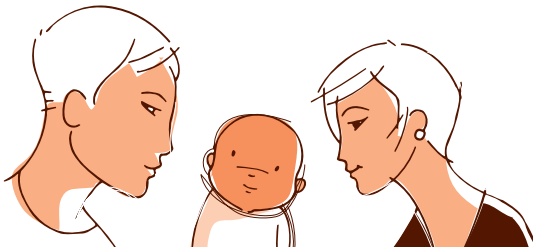
COMME...

PARENTALITE

Dans le cadre des REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité) et du Contrat de ville, un partenariat entre la Ville de Chaumont, la CAF, la DDASS, le Conseil Général, des parents eux-mêmes et des associations, a permis d'engager une réflexion et des actions pour soutenir les parents dans leur rôle. Le REAAP, ce sont : des conférences, un lieu d'écoute « la Parentelle », une réflexion sur l'adolescence (édition d'une plaquette), une action pour améliorer la connaissance des familles sur l'école de leurs enfants.

CONTACT : CAF, MARIE-ODILE SCHEID, 03 25 30 80 68

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE, ARNAUD COUSIN, 03 25 35 36 76



R

COMME...

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles se trouve sur le site du Multi-accueil du Cavalier. C'est un lieu d'informations, d'écoute, d'échanges pour les assistantes maternelles comme pour les parents.

- activités prévues pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents, tous les mardis de 9h à 11h au Relais,
- rencontres en soirée organisées pour les assistantes maternelles

ouverture : lundi de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h30, mercredi de 9h à 12h, jeudi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 11h et sur rendez-vous (lundi matin, jeudi matin et vendredi après-midi)

RENSEIGNEMENTS : 03 25 32 26 19

RELAX

Le Nouveau Relax- scène conventionnée de Chaumont propose tout au long de la saison des spectacles pouvant être vus et appréciés par toute la famille. La diversité de la programmation s'adapte à tous les âges (dès 2 ans) pendant ou en dehors du temps scolaire. L'équipe du Nouveau Relax est à votre disposition pour vous conseiller afin de préparer au mieux votre venue au spectacle.

CONTACT : MARIE-EMILIE GALLISSOT AU 03 25 01 68 82.

Programme de la saison sur simple demande

Tarif enfant 5 €. Tarif crèches, écoles maternelles et primaires 4 €. Tarif collèges et lycées 5 €

REUSSITE EDUCATIVE

Ce dispositif initié dans le cadre de la Rénovation urbaine et du Plan de cohésion sociale, propose un accompagnement des enfants et adolescents (2-16 ans) présentant des signes de fragilité et des retards scolaires. Ce dispositif diffère très sensiblement des mesures existantes puisqu'il s'adresse à des enfants et pas seulement à des élèves. Il permet d'apporter une réponse à chaque situation individuelle. La Ville de Chaumont a créé une caisse des écoles qui est la structure juridique porteuse de ce projet. Elle est chargée de la mise en place, du suivi financier et administratif de ce dispositif.

Actuellement l'équipe pluridisciplinaire de soutien accompagne plus de 50 jeunes sur la Ville.

RENSEIGNEMENTS : 03 25 03 26 88

SEJOURS DE VACANCES

Enfants et familles
La Ville, propriétaire du centre de vacances Château Tanguy à Val-André (Côtes d'Armor), confie au C.C.H.M. (Centre Culturel Haut-Marnais) l'organisation des séjours de vacances. Ainsi, sont proposés des séjours pour les enfants, mais également pour les familles ainsi que les retraités et les associations. La Ville participe financièrement à ces accueils. En 2007, 298 personnes (enfants + adultes) ont profité du bord de mer pour un dépassement total.

RENSEIGNEMENTS : 03 25 02 65 02 ou 03 25 02 65 03

<http://www.cchm52.fr/valandre.htm>

SERVICE MINIMUM DANS LES ECOLES

Afin d'apporter une réponse aux familles qui ne disposent pas de mode de garde de leur(s) enfant(s) lors des mouvements de grève des personnels de l'Education Nationale du premier degré, la Municipalité a décidé de mettre en place un service minimum d'accueil.

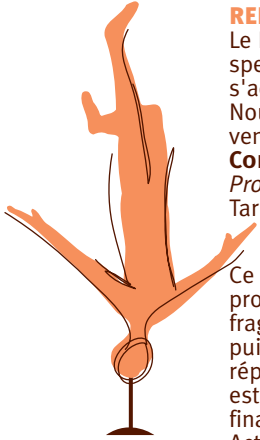
SILOS

Aménagés dans une ancienne coopérative agricole, les silos - maison du livre et de l'affiche abritent les services de la médiathèque municipale, l'espace-culture multimedia, la direction du graphisme, l'association du Festival d'affiches, organisatrice des Rencontres internationales des arts graphiques, ainsi que l'atelier de sérigraphie (association SERIgraphisme).

La maison du livre et de l'affiche est un lieu d'accueil et de travail pour tout public et un lieu de rencontres avec des professionnels du livre, des graphistes, des plasticiens et des sérigraphes. Elle est à la fois un équipement culturel de proximité et un lieu représentatif du graphisme international contemporain.

Ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h ; mercredi et samedi de 10h à 18h.

7/9 AVENUE FOCH, 03 25 03 86 86



S

COMME...



SPORT

L'annuaire des sports, nouvelle édition est arrivé !

Il est disponible notamment à l'Hôtel de ville. A sa lecture, vous constaterez la belle vitalité du sport à Chaumont où plus de 70 disciplines sont représentées. Maintenant, il ne vous reste plus qu'à choisir...

DIRECTION DES SPORTS, MAIRIE : 03 25 30 60 27

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS : 03 25 03 63 26

UTILE

Direction de l'Enfance et de la Jeunesse

24 bis avenue du Général Leclerc

► SCOLAIRE : 03 25 02 65 02 ET 03 25 02 65 03

► JEUNESSE : 03 25 30 59 40

► PETITE ENFANCE : 03 25 02 65 04 ou 03 25 02 65 05

Direction du Développement Social

24 avenue du Général Leclerc

03 25 03 26 88

Inspection Académique

21 boulevard Gambetta

03 25 30 51 51

CAF

34 rue du Cdt Huguency

03 25 30 80 52

Centre Médico-Scolaire

45 rue Robespierre

03 25 03 27 17

La Mandarine

Un point de rencontre qui propose aux parents et aux enfants le plaisir d'être ensemble à travers les jeux et les échanges.

Tout enfant de moins de 4 ans y est accueilli, accompagné d'un adulte proche.

Ouverture les mardis et jeudis de 15 h à 18 h

7 bis rue Jules Ferry

03 25 03 42 14 (aux heures d'ouverture)

Fédération des conseils des parents d'élèves

45 rue Robespierre

03 25 87 40 63

Association de parents d'élèves des écoles publiques

12 rue Bartholdi - BP 115

03 25 03 22 13

Association des parents d'élèves de l'enseignement libre

5 impasse des Antes - 52000 Chamarandes

03 25 03 09 30

Direction départementale de Jeunesse et Sports

Centre Agora

13 avenue des Etats Unis

03 25 32 63 00



U

COMME...

V

COMME...

VACANCES

Se référer à :

- ▶ Macadam quartier
- ▶ Centres de loisirs municipaux
- ▶ Centre associatif de loisirs Les Francas
- ▶ Séjours de vacances
- ▶ Calendrier des vacances scolaires (encadré)



VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Diptérie-tétanos-coqueluche-polio-haemophilus (DTCP-Hib)

Obligatoire avant 18 mois, conseillé à partir de 2 mois en 3 injections à 1 mois d'intervalle, rappel obligatoire 1 an après la dernière injection, rappels recommandés tous les 5 ans (sans limite d'âge)

BCG

Pour les enfants de moins de 6 ans placés en collectivité (crèche, assistante maternelle, pouponnière, école maternelle) : pas d'obligation vaccinale.

Rougeole-oreillons-rubéole (ROR)

A partir de 12 mois ; rappel à 24 mois.

Hépatite virale B

Le vaccin n'est pas encore obligatoire mais le monde médical le juge indispensable. L'école au moment de l'inscription vous demandera un certificat de vaccination. Celui-ci est délivré à la mairie, au regard du carnet de santé, service de l'état-civil.

ZIGOT'EAU

au bassin Jean Masson, rue Henri Dunant

INSCRIPTIONS : DIRECTION DES SPORTS, HÔTEL DE VILLE, 03 25 30 60 29

• **approche et découverte de l'eau pour les enfants de 6 mois à 6 ans**, séance d'une demi-heure en compagnie des parents

- de 6 à 18 mois, le samedi de 9h à 11h30

- de 18 à 36 mois, le mardi de 17h30 à 18h30, le mercredi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 12h à 12h30

- de 3 à 5 ans, le mardi de 18h30 à 19h30 et le mercredi de 17h30 à 19h

- créneau famille (couple avec au moins 2 enfants), le mardi de 19h30 à 20h, le mercredi de 19h à 19h30 et le samedi de 11h30 à 12h

• **activités 5 à 7 ans – initiation à la natation**,

le vendredi de 17h30 à 18h30 à la piscine Gagarine, rue Youri Gagarine

Z

COMME...

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

RENTRÉE DES CLASSES : mardi 2 septembre 2008

VACANCES DE LA TOUSSAINT : du samedi 25 octobre 2008 au jeudi 6 novembre 2008

VACANCES DE NOËL : du samedi 20 décembre 2008 au lundi 5 janvier 2009

VACANCES D'HIVER : du samedi 21 février 2009 au lundi 9 mars 2009

VACANCES DE PRINTEMPS : du samedi 18 avril 2009 au lundi 4 mai 2009

VACANCES D'ÉTÉ : jeudi 2 juillet 2009

Plus d'école le samedi matin dès la rentrée 2008/2009

RÉALISATION

MAIRIE DE CHAUMONT, DIRECTION DE LA COMMUNICATION / DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

GRAPHISME JEAN-CHRISTOPHE DEBOUT / IMPRESSION IMPRIMERIE DU PETIT CLOÎTRE